

Règles de réversion : effectivité et implications

Séance plénière du COR – 16 octobre 2025

Patrick Aubert (IPP) et Carole Bonnet (Ined)

Le projet de recherche « *Règles de réversion : effectivité et implications* »

- Réformer les règles de réversion dans les régimes français nécessite au préalable d'en **clarifier les objectifs**, mais aussi **d'établir un diagnostic précis sur leur mise en oeuvre et sur le degré de protection** qu'elles apportent aujourd'hui

Le projet de recherche « *Règles de réversion : effectivité et implications* »

- Réformer les règles de réversion dans les régimes français nécessite au préalable d'en **clarifier les objectifs**, mais aussi **d'établir un diagnostic précis sur leur mise en oeuvre et sur le degré de protection** qu'elles apportent aujourd'hui
- Deux questions d'intérêt :
 1. **Pour les personnes déjà veuves : quelle réversion aujourd'hui ?**
 - Réversion / veuvage : quelles différences ?
 - Sort-on de la réversion ?
 - Quel partage du montant de réversion en cas de remariages ?
 2. **Pour les personnes dont le conjoint est encore en vie : quelle protection du niveau de vie demain ?**
 - Qui est en couple, marié ou non, en début de retraite ?
 - Quelle perspective de réversion en cas de décès du conjoint ?

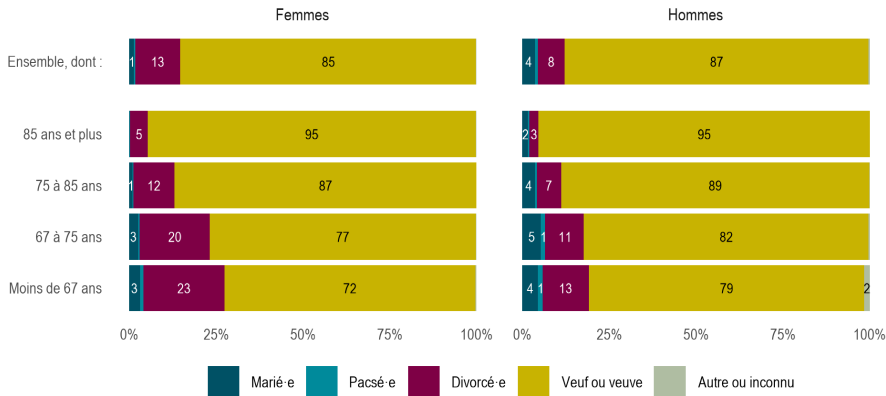
Le projet de recherche « *Règles de réversion : effectivité et implications* »

- Réformer les règles de réversion dans les régimes français nécessite au préalable d'en **clarifier les objectifs**, mais aussi **d'établir un diagnostic précis sur leur mise en oeuvre et sur le degré de protection** qu'elles apportent aujourd'hui
 - Deux questions d'intérêt :
 1. **Pour les personnes déjà veuves : quelle réversion aujourd'hui ?**
 - Réversion / veuvage : quelles différences ?
 - Sort-on de la réversion ?
 - Quel partage du montant de réversion en cas de remariages ?
 2. **Pour les personnes dont le conjoint est encore en vie : quelle protection du niveau de vie demain ?**
 - Qui est en couple, marié ou non, en début de retraite ?
 - Quelle perspective de réversion en cas de décès du conjoint ?
- Une analyse rendue possible grâce à une **source statistique inédite**, issue du croisement des données de la DREES sur les retraites (EIR) et de l'échantillon démographique permanent (EDP) de l'Insee

1. Les personnes déjà veuves : quelles caractéristiques et quelle effectivité des règles ?

15 % des bénéficiaires d'une réversion ne sont pas veuves, et leur part augmente régulièrement

Statut conjugal (déclaré au fisc) des bénéficiaires d'une réversion fin 2020 (%)



Sources : EIR-EDP, DREES et Insee. Traitements IPP-Ined.

La quasi-totalité des veuves, mais seulement 7 veufs sur 10, perçoivent une pension de réversion

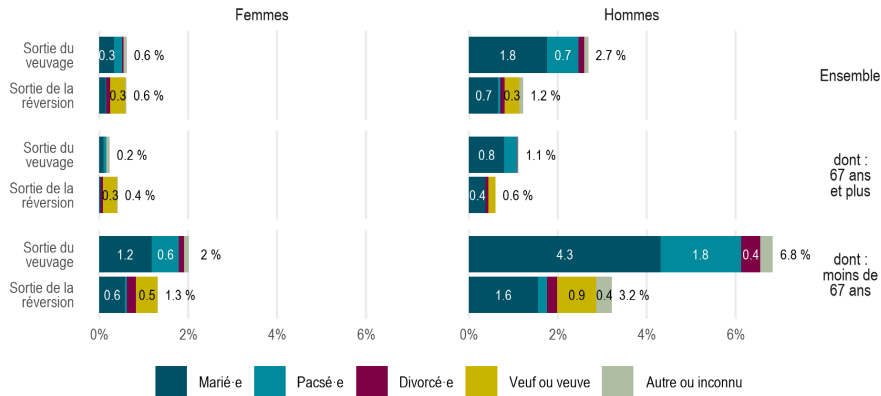
Proportion de personnes percevant effectivement une réversion parmi les personnes dont le conjoint ou l'ex-conjoint est décédé (en %)

Sexe	Toute personne veuve en 2020	Personne dont le conjoint ou ex-conjoint est dans le champ de l'EIR et est décédé			
		Ensemble	Veuf ou veuve	Divorcé·e	Marié·e
Ensemble	90 %	77 %	92 %	59 %	4 %
Femmes	95 %	86 %	97 %	70 %	5 %
Hommes	69 %	49 %	71 %	35 %	2 %

Sources : EIR-EDP, DREES et Insee. Traitements IPP-Ined.

Sortir du veuvage et sortir de la réversion sont des situations peu fréquentes, d'autant plus lorsque la personne est âgée

Probabilités de sortir du veuvage ou de la réversion entre 2016 et 2020 (en %)



Sources : EIR-EDP, DREES et Insee. Traitements IPP-Ined.

La grande majorité des réversions sont servies pleines, même parmi les bénéficiaires divorcés

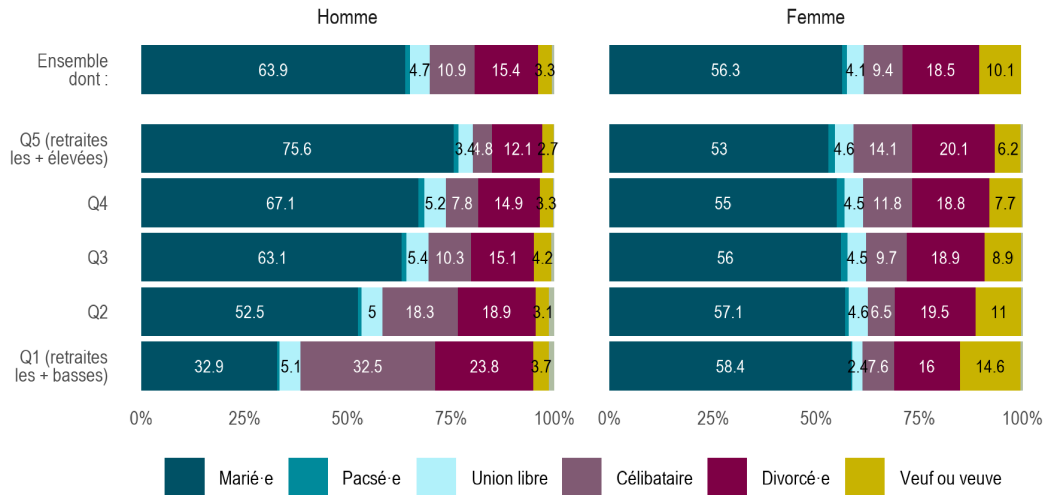
Proportion de pensions de réversion proratisées du fait d'ex-conjoints multiples (en %)

Régime	Ensemble	Veuf ou veuve	Divorcé·e	Marié·e	Pacsé·e
Régime général (hors ex-SSI)	10,8	7,4	29,2	18,8	16,9
SRE civil	10,3	6,4	29,8	60,9	60,0
SRE militaire	9,6	5,5	33,1	18,6	0,0
CDC - CNRACL	10,6	7,5	26,4	13,6	0,0
SSI	14,9	10,3	34,6	34,9	21,3
Ensemble, dont :	11,3	7,6	30,1	22,1	19,4
Femmes	11,8	7,9	31,4	26,1	21,1
Hommes	7,2	5,7	15,9	12,6	13,3

Sources : EIR-EDP, DREES et Insee. Traitements IPP-Ined.

**2. En couple en début de retraite :
quelles perspectives de réversion ?**

Près de 40 % des retraités vivent seuls en début de période de retraite



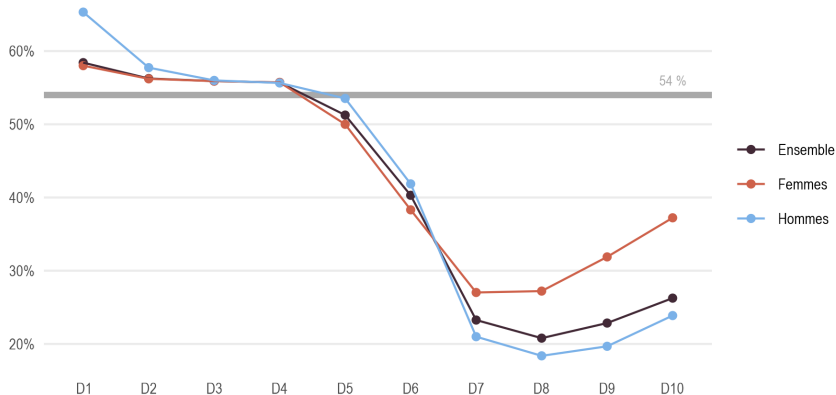
Sources : EIR-EDP, DREES et Insee. Traitements IPP-Ined.

Quelles perspectives de réversion pour les retraités en couple ?

- Pour les retraités dont le conjoint est encore en vie, il est possible de simuler leur « **perspective de réversion** », c'est-à-dire le **montant théorique de réversion auquel ils auront droit en cas de décès du conjoint**, compte tenu :
 - Des règles propres à chaque régime, mais aussi :
 - De la composition de la retraite de droit propre du conjoint par type de régime, et
 - De la retraite personnelle de la personne
- Deux indicateurs pour apprécier la protection apportée par ces perspectives de réversion :
 - Le **taux de réversion théorique** = rapport entre le montant simulé de réversion (tous régimes confondus) et la pension de droit propre du conjoint
(référence = 54 % au régime général)
 - Le **ratio de retraite** = rapport entre la pension de la personne augmentée de ses perspectives de réversion et la retraite moyenne du couple par UC
(référence = 100 % = maintien du niveau de vie)

Un taux de réversion potentielle plus faible pour la moitié des retraités à plus haute pension

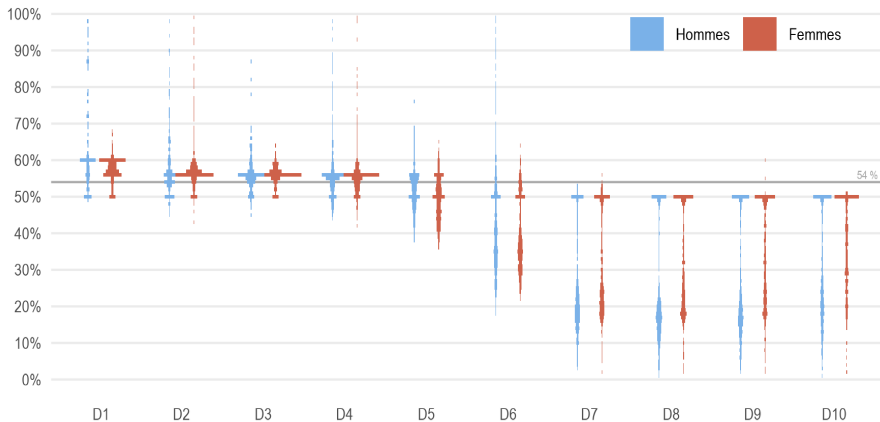
Taux de réversion théorique médian en cas de décès du conjoint



Sources : EIR-EDP, DREES et Insee. Traitements IPP-Ined.

... avec une grande disparité de situations individuelles

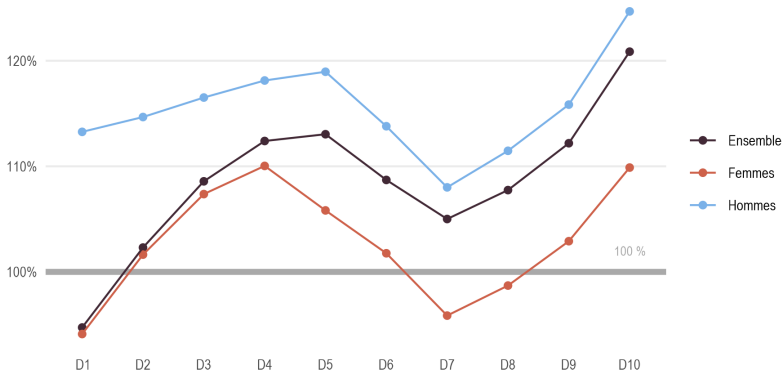
Distribution des taux de réversion théoriques en cas de décès du conjoint



Sources : EIR-EDP, DREES et Insee. Traitements IPP-Ined.

Une majorité de personnes verrait leur niveau de vie augmenter en cas de décès du conjoint

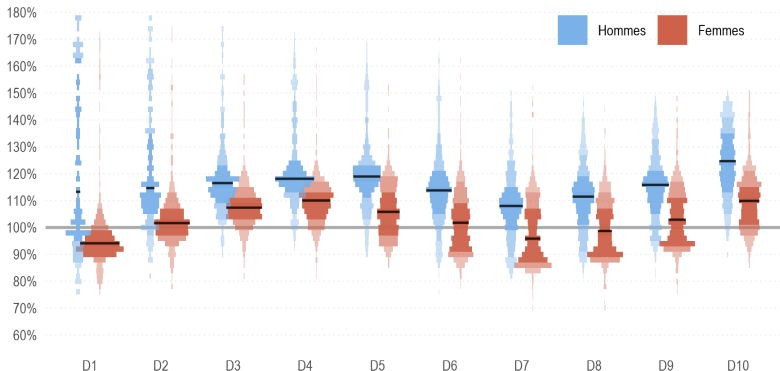
Médiane du ratio entre la retraite (y compris réversion) en cas de décès du conjoint et la retraite du couple en début de période de retraite (rapportée au nombre d'UC)



Sources : EIR-EDP, DREES et Insee. Traitements IPP-Ined.

... mais un risque de baisse du niveau de vie, notamment pour certaines femmes à niveau de pension très faible ou intermédiaire

Distribution des ratios entre la retraite (y compris réversion) en cas de décès du conjoint et la retraite du couple (rapportée au nombre d'UC)



Sources : EIR-EDP, DREES et Insee. Traitements IPP-Ined.

Merci de votre attention

Complément : des sorties de la réversion plus nombreuses pour les personnes remariées

Proportion de retraités en 2016 sortis de la réversion en 2020, selon le statut conjugal à cette date (en %)

Régime	Ensemble dont :	Selon le statut conjugal en 2020					
		Veuf ou veuve hors union libre	Veuf ou veuve en union libre	Marié-e	Pacsé-e	Divorcé-e	Célibataire
Régime général (hors ex-SSI)	1.3 % (42646 obs.)	0.7 % (19889 obs.)	2.2 % (902 obs.)	3.3 % (759 obs.)	2.6 % (98 obs.)	1.2 % (4107 obs.)	
SRE civil et militaire	0.4 % (7111 obs.)	0.1 % (3536 obs.)	1 % (133 obs.)	40.4 % (25 obs.)	10.4 % (9 obs.)	0.1 % (716 obs.)	4.2 % (27 obs.)
MSA - Salariés agricoles	0.9 % (10173 obs.)	0.3 % (4831 obs.)		1.6 % (193 obs.)		1.3 % (862 obs.)	
MSA - Non salariés agricoles	0.5 % (4774 obs.)	0.3 % (2476 obs.)					
CDC - CNRACL	1.1 % (3404 obs.)	0.5 % (1710 obs.)		80 % (15 obs.)	75 % (4 obs.)	1.9 % (351 obs.)	9.4 % (10 obs.)
SSI	0.5 % (8700 obs.)	0.2 % (3924 obs.)	2.8 % (178 obs.)	2.8 % (183 obs.)	1.9 % (31 obs.)	0.3 % (1016 obs.)	
IRCANTEC - Régime général	2.2 % (3946 obs.)	0.8 % (1987 obs.)	0.5 % (106 obs.)	87.2 % (21 obs.)		0.8 % (276 obs.)	
AgircArrco	0.9 % (49291 obs.)	0.5 % (24310 obs.)	1 % (1217 obs.)	7.5 % (373 obs.)	0.3 % (212 obs.)	0.9 % (4038 obs.)	1.1 % (106 obs.)

Sources : EIR-EDP, DREES et Insee. Traitements IPP-Ined.